

Les saisonnières de BOUHET

Le Mot du Maire

Le premier projet de l'équipe municipale, l'aménagement d'une aire de loisirs à proximité du groupe scolaire, est en voie d'achèvement. Toutefois, l'accès au terrain multisports ne sera possible que début avril car les poteaux étant fixés dans du béton, un temps de séchage est indispensable afin de ne pas fragiliser la structure. En outre, des tests sur la résistance des matériaux par des organismes spécialisés sont obligatoires avant utilisation.

Merci de bien vouloir respecter ces délais même si nous comprenons bien le désir des enfants d'accéder dès à présent aux jeux.

Nous allons poursuivre la finalisation du Plan Local d'Urbanisme puisque la carte des zones humides vient d'obtenir l'aval de l'IIBSN (Institut Interdépartemental du Bassin de la Sèvre Niortaise) avec l'espoir d'un dossier clos début 2016.

Nous rencontrons la Direction des Infrastructures début avril au sujet du dossier « aménagement des routes et trottoirs départementaux ».

L'agenda d'accessibilité, en liaison avec les services de l'Etat, reste le dossier important de notre mandat. Les travaux ne seront pas financés en totalité par des subventions et nous avons décidé en Conseil Municipal d'augmenter les impôts de 1 % en 2015 compte tenu du lissage à la baisse attendu de la part de la CDC et de la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement de 8 000 euros. Aucune augmentation n'avait été proposée depuis 4 ans et il nous a semblé important d'anticiper progressivement les dépenses liées à l'accessibilité notamment, poste obligatoire pour tous les établissements recevant du public.

Le développement des services ambulants pour pallier l'absence de commerces sur notre commune nous tient à cœur. Vos retours par rapport à ces services sont les bienvenus.

**Le Maire,
Annie SOIVE.**

Don du sang :

Donner son sang, c'est offrir la vie !

Les prochaines collectes auront lieu dans les salles des fêtes à :

AIGREFEUILLE :

Lundi 11 mai et lundi 6 juillet de 15 h 30 à 19 h 30

LA JARRIE :

Lundi 13 avril et lundi 22 juin de 16 h 30 à 19 h 30.



Actualités municipales

Information travaux

Extension du réseau d'assainissement collectif par le Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime.

Seront concernées en 2015 les habitations situées Allée des Coquelicots, Chemin du Moulin, rue des Mésanges (partie Roitelets I) et rue des Alouettes (pour les maisons non desservies actuellement).

Des informations complémentaires vous seront communiquées à l'issue de la consultation des entreprises qui est actuellement en cours.

Début des travaux : fin Mai / début Juin - Durée des travaux : 5 semaines environ.

Pesticides*, non merci !

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons décidé à l'unanimité de nous engager en faveur d'une réduction des pesticides sur les espaces publics et de solliciter l'adhésion de la commune à la Charte Terre Saine de la Région Poitou-Charentes.

Tout d'abord, il s'agit pour nous de bien respecter la réglementation en vigueur pour la protection de la santé de tous (habitants et personnel chargé de l'entretien) et de préserver la qualité de notre environnement. Nous envisageons sur certains sites de renoncer progressivement et durablement à l'usage de pesticides en recourant à certaines techniques préventives et /ou alternatives qui sont disponibles actuellement. Il ne s'agit pas de retourner à l'usage de la binette mais de nous organiser et de nous adapter petit à petit à la future réglementation qui prévoit en 2020 l'interdiction pour les communes d'acheter et d'utiliser des pesticides. Nous allons tous devoir porter dans les années futures un regard différent sur la végétation spontanée (« les mauvaises herbes ») car nous devons apprendre à gérer d'une manière différente les espaces de notre commune.

Nous vous présenterons dans le courant de l'année cette démarche car pour qu'elle aboutisse il est essentiel qu'elle soit bien comprise et mise en œuvre par le plus grand nombre.

**PESTICIDES* : le terme pesticide regroupe l'ensemble des substances chimiques dont les propriétés permettent de lutter contre les organismes jugés indésirables : les herbicides contre les herbes, les fongicides contre les champignons, les insecticides contre les insectes et les taupicides et les raticides contre ces animaux parfois nuisibles.

Zones humides



La commune de Bouhet a décidé de réaliser l'inventaire des zones humides et du réseau hydrographique et des plans d'eau dans le cadre de l'élaboration de son PLU (Plan Local d'Urbanisme) en lien avec l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaise (sevre-niortaise.fr).

Cet inventaire va permettre à la commune de répondre à deux obligations réglementaires : d'une part, de fournir des données sur le patrimoine naturel pour le document d'urbanisme ; d'autre part, pour répondre à l'obligation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de connaître les surface en zone humide.

Au-delà d'une expertise technique, l'inventaire se veut être participatif. Comme demandé dans la méthodologie de la Commission Locale de l'Eau, un groupe d'acteurs a été constitué par la commune réunissant les élus, les agriculteurs, les chasseurs, les associations locales de pêche, les randonneurs, les propriétaires fonciers et les associations de protection de la nature. Une première réunion de ce groupe d'acteurs s'est tenue le 23 juin 2014.

Le groupe s'est retrouvé le 30 juin 2014 pour une visite de terrain. Celle-ci a permis aux 15 personnes présentes de mieux comprendre comment sont identifiées les zones humides. Avec le bureau d'études ASCONIT Consultants, le Pays d'Aunis (responsable du marché d'étude) et l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre niortaise, ils ont sillonné la commune pour voir différents sites (ex : Fief des Roches, lisière du bois des Jarries, bordure du Curé entre la Gare, le Péré et le Bois Chauvaux). Les critères d'identification des zones humides telles que la végétation et la pédologie (étude du sol) ont été présentés. Le prestataire ASCONIT Consultants a arpenté le territoire communal pour identifier ces zones.

Maintenant, la population est invitée à donner son avis sur la cartographie qui est déposée en Mairie du 1er au 23 avril. Ensuite, le groupe d'acteurs prendra connaissance des résultats et pourra formuler ses remarques lors d'une prochaine réunion. Vous pouvez consulter également le site :

<http://www.sevre-niortaise.fr/accueil/des-thematiques-du-bassin-versant/les-zones-humides/>

Aire de jeux

A peine installée, la nouvelle équipe municipale a proposé l'un de ses premiers projets immobiliers d'envergure, projet qui a été adopté très rapidement et en plus à l'unanimité.

Non, il ne s'agit pas d'un rond-point...

Beaucoup d'entre vous auront déjà remarqué l'apparition d'une nouvelle structure à côté de l'école.

En effet, la commune a choisi de se doter d'une aire de jeux afin de donner aux plus jeunes d'entre nous, mais pas uniquement, un espace dédié aux activités extérieures et permettre ainsi d'offrir des moments de détente sans être obligé de parcourir des kilomètres.

Par ailleurs, son emplacement à côté du groupe scolaire, va également profiter à l'équipe enseignante et aux personnes en charge des activités pédagogiques lorsque la météo sera clémente.

Autant de raisons qui ont motivé la municipalité à mettre en œuvre cette aire de jeux qui est composée de deux espaces distincts.

Sur le premier ensemble, un terrain multisports de 720 m² servira principalement à des jeux de ballons grâce à ses deux buts, quatre mini-buts « brésiliens », deux paniers de basket-ball... Cet espace multisports est entouré d'une piste de course à deux couloirs et complété d'un troisième panier de basket-ball extérieur.

Ainsi, il sera possible de pratiquer football, handball, basket-ball, volley-ball, courses, relais et, pourquoi pas, si le vent veut se faire oublier, du badminton. Et nous pouvons faire confiance à l'imagination de chacun pour lui attribuer une fonction qui n'était pas forcément prévue sur le cahier des charges...dans le respect bien entendu des règles élémentaires de sécurité...

A côté, le deuxième ensemble est consacré exclusivement aux enfants de moins de 8 ans qui pourront escalader, grimper, courir, sauter, glisser sur des structures spécialement conçues pour les accueillir et les amuser.

Bien entendu s'ajouteront, à court terme, des bancs pour le confort des plus grands qui veilleront sur les plus petits et, à plus ou moins long terme, des arbres afin de donner un peu d'ombre et faciliter cette surveillance.

Ce projet tenant particulièrement à cœur au Conseil Municipal, il organisera le 13 juin prochain une journée sportive pour l'inauguration de ces deux structures. Tous les habitants de Bouhet sont donc invités à cette manifestation qui sera suivie d'un pot de l'amitié. Nous comptons sur votre présence.

Enfin, nous rappelons que tant que le chantier n'est pas terminé et que l'aire de loisirs n'est pas officiellement livrée, il est formellement interdit voire dangereux de l'utiliser car il faut un certain temps pour que les structures soient complètement scellées. Aussi, tant que les barrières de sécurité entourent cet espace, il ne faut pas y pénétrer. Merci de votre compréhension et de votre soutien pour relayer cet avertissement.

Cycle and Sound

La Communauté de Communes Aunis Sud a imaginé associer musique, patrimoine et naissance à la manifestation : **Cycle and Sound**.



Le 30 mai prochain, c'est à Bouhet que se déroulera cette manifestation.

Alors, à vos vélos pour un nouveau rendez-vous de Cycle and Sound, sa balade, son concert, ses animations et sa pause gourmande !

Venez découvrir en musique le patrimoine de Bouhet.

Le départ aura lieu au Foyer de vie à 14 h 00. Le parcours est composé d'une boucle d'une dizaine de kilomètres avec un encas à mi-chemin au Moulin Besson et un concert à l'arrivée.

Cette escapade est conçue pour un public familial et permet d'explorer de nouveaux parcours cyclables.

Cette manifestation est gratuite. Nous vous attendons nombreux !

Inscriptions à l'école pour la rentrée 2015

Elles auront lieu à l'école de Bouhet pour les familles habitant à Bouhet les lundi 30 mars, mardi 31 mars, jeudi 2 avril et vendredi 3 avril de 17 h à 18 h 30. Une pré-inscription à la Mairie doit être déposée auparavant.

Les associations vous informent

L
e



=
P
o
m
p
i
e

LES JASPINOUX – Troupe de Théâtre Amateur

S BILAN Saison 2014/2015

La 25ième saison des Jaspinox s'est achevée et s'est, comme tous les ans, très bien déroulée. Cette année, nous avons eu le plaisir de présenter une grande pièce :



« QUELLE FAMILLE ! » : Comédie de 2 actes

Le planning 2015 a été le suivant :

Vendredi 13 février, Samedi 14 février, Dimanche 15 février,
16 février et Dimanche 22 février à la salle des fêtes de Bouhet.

Merci à tous les membres de l'Association et bénévoles.

=
A
n
a
i
s

Acteurs/Actrices/ metteurs en scène /Bénévoles - saison 2014/2015
Mmes Mélanie Besson, Lauriane Jouineau, Marie-Noëlle M...
Mrs Didier Besson, Christophe Briffaud, Yannick Dioclès, G...
Raud.



Un grand merci spécialement à la troupe pour la mise en scène et la prestation des interventions.
A tous les membres de la troupe et conjoints, pour avoir "confié" à nos acteurs/actrices et bénévoles, la mise en scène et la prestation de la pièce "Quelle famille !"
Christelle, Christine, Filip, HANVISE, Gérard, Guillaume, Hervé, Jean-Michel, Lolita, Michèle, BODAN, Sylvie et à tous les Sapeurs qui ont mis le feu à la TRONPATEAU (Café de la TRONPATEAU) à Bouhet en 2014, pour leur accueil et leur accueil des Sapeurs Pompiers Volontaires Opérationnels. Cet effectif insuffisant pour pérenniser le CPI de Bouhet-Anais nécessite de recruter de nouveaux Sapeurs Pompiers. Les formations ont évolué et se passent par modules (au choix).
Merci à tous, et à l'année prochaine, nous espérons que vous serez fidèles au rendez-vous !!

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez une personne habitant dans une commune voisine pour devenir Pompier, vous pouvez contacter le Sergent BOURSIER Michel au 06.80.93.17.15 ou un Pompier du CPI.

Bouhet

#

Pour le CPI de Anais

Le Président de

ABCD : Comme tous les ans, l'Association offre la galette des Rois à ses adhérents au mois de janvier sauf cette année où elle a eu lieu au mois de février. A cette occasion une soirée dansante a été organisée.

Merci d'avoir été aussi nombreux à y participer et à Patrick et David de l'avoir animée.

C'est un grand plaisir pour le bureau de vous voir apprécier et apporter de la dynamique à notre Association !



Le cours de Zumba a fêté mardi gras en organisant un cours déguisé ! Un agréable moment de sport et de bonne humeur !



Merci d'avoir joué le jeu, du coup nous vous réservons encore bien des surprises!!!

Bal costumé

L'Association organise un bal costumé sur le thème du western alors à vos flèches ou vos chapeaux de cowboy. La manifestation se déroulera le **Samedi 18 Avril à 20 h 30** à la salle des fêtes de Bouhet.

L'Entrée sera de 5 € et gratuit pour les enfants de moins de 16ans.

Des animations seront organisées par Patrick (Zumba et country) et David (danse latine).

Animations à venir

Une course d'orientation en Mai et les fêtes de la musique et de l'été en Juin.

TOUT AU LONG DE L'ANNEE

Pour votre bien être et votre détente, l'Association propose à proximité de chez vous plusieurs activités :

La Zumba pour adultes est animée par Patrick les mardis de 20 heures 30 à 21 heures 30.

Le self défense et quelques techniques de Jujitsu et Kobudo, pour tous est dispensé par Roland les mercredis de 18 heures 15 à 19 heures 30.

Le modern Jazz pour enfants est animé par John les vendredis de 18 heures 30 à 19 heures 30.

Le

bureau de l'ABCD

Quelques nouvelles de votre bibliothèque...

Depuis le début de l'année, de nouveaux horaires d'ouverture ont été mis en place : **Mercredi de 16 H 30 à 18 H 30, Vendredi de 16 H 30 à 18 H 30 et le Samedi de 10 H à 12 H.**

Tout au long de l'année, quelques animations à thème ponctuent la vie de la bibliothèque :

- **Le 13 février 2015** : Lectures théâtralisées avec les Croc' Mots.

- **Le 6 février 2015** : Pour la chandeleur, fabrication de mobiles par les enfants et dégustation de crêpes. (voir photo ci-contre).

- **Le 14 février 2015** : Lancement de notre premier prix des lecteurs avec temps de vous inscrire, vous pouvez le faire au moment des permanences.

- **Le 10 avril 2015** à 18 H 30, salle des Associations : Conférence de Mons en histoire, dont le thème sera la guerre 39-45 en Aunis.

- **Le 23 avril 2015** à 10 h : La Ronde des Histoires, « Le petit pinceau de Klee »

- **Le 7 juin 2015** : la traditionnelle balade contée sur le thème : arbres et p
apéritif concert. Le départ aura lieu place de l'Eglise à 14 h 45.

de la Bibliothèque.



Nouvelles de RIGOL'ARTNAT

Rigol'LOTO



ait, des boissons, des crêpes, des merveilles aussi. Et que dire de la fantaisie et de
ert, allant d'un modeste jeu de billes... carrées à un vélo
en passant par des saucissons ou des outils artisanaux entièrement
s insidieusement un jambon, une délicieuse pâtisserie, des hu
ruitiers...



ur d'une semaine en gîte rural, laissa planer les interrogations sur c
situé près d'une rivière à truite à deux pas d'une forêt et du Marais Poitevin tout en étant à proximité de La
Rochelle et des Iles.

On vous laisse deviner !

RIGOL'ARTNAT remercie les généreux sponsors qui nous ont permis de présenter des lots de qualité ainsi
que les nombreux participants qui ont joué le jeu de ... l'humour et du hasard.

Conférence champignons

Si vous avez raté la première partie de vidéoconférence, qu'à cela ne tienne, la deuxième partie

le vendredi 17 avril à la Maison des Associations, à 20 H

vous permettra d'apprendre les bases de la détermination et surtout de savoir où et quand ça pousse

Echange de végétaux

Le **dimanche 10 mai** le, désormais traditionnel, échange de plantes diverses se tiendra sur la pla
village à partir de 9 H.

Les nombreuses variétés de tomates, pour la plupart des espèces anciennes, côtoieront les cucurbitacées de
tures florales et arbustives, plantes annuelles variées ...

terminera par un apéritif convivial.

enseignements :

N ☎ 05.46.66.41.23

INAUD ☎ 05.46.68.90.05



Guy CHAGNAUD

Gymnastique Volontaire : Depuis 1984, la gymnastique volontaire fait partie
de la vie associative de la commune. Nous sommes affiliés à la Fédération
Française de Gymnastique Volontaire (FFGV).

Les cours ont lieu le mardi après-midi et le jeudi soir, ils sont encadrés par Karine, notre
animatrice G.V. Elle nous entraîne dans une ambiance chaleureuse avec des
exercices variés et adaptés à tous les niveaux : échauffements, renforcement
musculaire avec matériels (élastiques, poids, ballons), stretching et assouplissements
sont la base des deux cours, ils sont complétés le jeudi par du cardio-training et une
fois par mois par du step.

Le cours du mardi fonctionne depuis novembre 2007, c'est une séance de gymnastique
douce avec 15 participants au plus fort de la saison dont un homme.

La cotisation annuelle est de 80 € pour les deux cours, incluant l'affiliation à la FFGV. Un
certificat médical est obligatoire.

**Les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles, le prix de la
cotisation sera adaptée au temps de cours restant.**

Les cours ont lieu les mardis de 14 h à 15 h et les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes de Bouhet hors
vacances scolaires.

Renseignements :

Présidente : Carine DELABY tél : 05.46.67.02.28 mail : delaby.andco.17@orange.fr

Trésorière : Michèle JARDINO tél : 05 46 67 65 02 mail : jardino.michele@free.fr

Secrétaire : Marilyne GAUNT tél : 05 46 44 15 90 mail : azoxystrobin@hotmail.fr

La GV de Bouhet

Informations diverses



pizzeria

A partir du 2 avril, Véronique MICHAUD passera sur notre commune, toutes les semaines, le jeudi.

Son camion sera installé sur la place de la Poste le matin. L'heure n'est pas encore définie.

Elle se propose également de se déplacer à votre domicile pour les personnes éloignées du centre bourg. N'hésitez donc pas à prendre contact avec elle au 06 02 13 83 12 pour bénéficier de ce nouveau service sur la commune.

Nous vous rappelons que deux pizzeria sont présentes sur la place de la Poste le mardi soir (nouvelle carte, nouveau commerçant) et le vendredi soir à partir de 18 h 30.

Tous les dimanches matins, vente d'huîtres de 9 h à 13 h.

Détecteurs de fumée

Depuis le 9 mars 2015, les détecteurs de fumée sont obligatoires dans la partie nuit de vos habitations. Le modèle doit répondre à la norme NF EN 14604. Une attestation d'installation de cet appareil à destination votre compagnie d'assurances est disponible sur internet.

ATTENTION – La commune n'autorise pas le démarchage à domicile. Les sociétés se présentant au nom de la mairie ne sont pas fiables et vous devez rester vigilants.

Service solidaire de location de scooters

Le Centre d'Animation Cantonal (CAC) de Surgères a mis en place un service de location de scooters. Actuellement une trentaine de ces « deux roues » sont disponibles.

Ce service s'adresse aux habitants des cantons de Surgères et d'Aigrefeuille qui ont des difficultés à se déplacer. La priorité est donnée aux déplacements liés au travail ou aux démarches de recherche d'emploi (stage, formation...).

Le tarif de ce service est de :

- adhésion obligatoire 25 euros
- 2.70 euros / jour le 1er mois puis 2,50 euros/jour du 2ème au 6ème mois (2,70 euros au delà)

Pour tout renseignement complémentaire :

CAC – 5 rue Philippe Rameau - 17700 SURGERES 05 46 07 16 39

Association d'Aide à l'Emploi

L'association d'Aide à l'Emploi a pour vocation l'insertion socioprofessionnelle de personnes sans emploi.

Elle intervient chez des particuliers, demandeurs de services à la personne comme des travaux ménagers, du jardinage, du petit bricolage ou de la garde d'enfants, mais elle met aussi du personnel à disposition auprès d'entreprises manquant de main d'œuvre ou de communes ayant du personnel à remplacer.



Pour nous contacter pour vos besoins de personnel :

Secteur d'Aigrefeuille : 05 46 27 53 07 - Secteur de La Jarrie : 05 46 35 92 52

En collaboration avec le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) et la CDA, l'Association propose un accompagnement individuel aux personnes les plus éloignées de l'emploi de l'agglomération rochelaise. Pour un soutien dans vos démarches de recherche d'emploi ou pour dynamiser vos recherches, vous pouvez être accompagné.

L'entrée dans ce dispositif est possible sous certaines conditions que vous pourrez connaître en vous adressant à **Agnès LOTRAM** au **05 46 37 14 55** ou sur rendez-vous à la salle du Lien Social à La Jarrie tous les lundis matin.

Maryse BLEUSEZ reste à votre disposition au **05 46 35 92 52** pour toute demande de personnel ou inscription à l'Association d'Aide à l'Emploi.



tion CEI (Centre d'Echanges Internationaux) recherche des familles d'accueil pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

**Deux demandes pour la rentrée 2015 : 1 jeune colombienne de 15 ans,
1 jeune allemand de 17 ans.**

Contact : *Sylvianne BRUNETEAU 05-46-31-63-29 ou 06-28-56-50-91*
Bureau coordinateur CEI 02-99-20-06-14



Modification des heures creuses à compter du 1er septembre 2015

Le système des heures creuses a été instauré afin d'inciter les clients à différer leur consommation d'électricité sur des périodes où la consommation est la plus faible.

Par une incitation financière agissant sur la consommation, les heures creuses permettent d'éviter le recours à des moyens de production supplémentaires onéreux et de différer certains investissements des ouvrages de distribution et de transport d'électricité.



En Charente-Maritime, il y a 4 gammes d'heures creuses (représentant une amplitude de 8 h par jour) en fonction de la date de souscription du contrat :

2 h 30 – 7 h 30 et 13 h 30 – 16 h 30 (code C)

22 h 30 – 6 h 30 (code D)

1 h 30 – 7 h 30 et 12 h 00 – 14 h 00 (code E) → **MODIFICATION AU 1ER SEPTEMBRE 2015**

23 h 30 – 7 h 30 (code A) → plage horaire systématiquement appliquée à tous les nouveaux clients depuis juillet 2006.

Certaines périodes d'heures creuses correspondent à des pics de consommation ce qui est contraire à l'objectif initial. C'est pour cette raison qu'ERDF va modifier les horaires des heures creuses du code E afin de lisser la consommation (pointe constatée à 12 h 10).

Les codes C, D et A ne changeront pas.

Au 1er septembre 2015, les heures creuses du code E seront les suivantes :

1 h 00 – 7 h 00 et 15 h 00 – 17 h 00

Les appareils dont l'enclenchement est commandé à partir du compteur électrique (chauffe eau, chauffage à accumulation...), fonctionneront automatiquement, sans intervention sur le nouveau créneau horaire.

Si le client dispose d'appareils programmables, il suffira de modifier le réglage sur la nouvelle plage d'heures creuses pour bénéficier pleinement du prix réduit du kilowattheure.

Les prochaines manifestations dans notre commune

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 : Vendredi 8 mai

Rassemblement à 10 h 45 sur la place de la Poste suivi d'un vin d'honneur servi à la salle des fêtes.

Cycle and sound : Samedi 30 mai

Venez découvrir en musique le patrimoine de Bouhet. Départ au Foyer de Vie à 14 h.

Inauguration du terrain multisports : Samedi 13 juin